

---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*

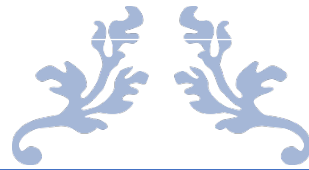


---

# Revue LES TISONS

---





---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## **PRÉSENTATION**

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine

des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Faté), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

#### **NORMES ÉDITORIALES**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.



Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-

culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des

Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire

É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

#### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI

(Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).





**Revue LES TISONS, N°0002 – décembre 2024**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)

[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso



## **Numéros déjà parus**

*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024  
*Revue LES TISONS*, No 0001, juin 2024



## **Présentation de la revue**

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-

dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

## **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).



Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);



Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



**L'Afrique face aux altérités des années de crises :  
analyse de quelques continuités et discontinuités  
démographiques du XVIe au XXIe siècle**

*Africa facing the otherness of years of crisis: analysis of some  
demographic continuities and discontinuities from the 16th to  
the 21st century*

*Soumission : 30/07/2024 - Acceptation : 25/09/2024*

**KEITA Fodé Bangaly**

*Enseignant-Chercheur*

Université de Kindia (Guinée)

keitafodebangaly9@gmail.com

**Résumé :** L'Afrique est fréquemment désignée comme le continent du passé et de l'avenir. Elle est considérée comme un espace historique révolu en raison de son implication dans des récits tragiques, notamment la traite négrière, l'esclavage, la colonisation, ainsi que l'immigration clandestine, sans omettre les périodes marquées par des famines et des épidémies. Ces événements ont incontestablement perturbé son équilibre démographique. En revanche, elle est également envisagée comme un continent d'avenir, car malgré ces épisodes de désolation, l'Afrique se distingue par son potentiel agricole et minier exceptionnel. Sa population jeune et ses ressources encore largement inexploitées représentent un atout majeur. Néanmoins, face aux crises humaines récurrentes qui jalonnent son histoire, il est impératif d'examiner la capacité de sa démographie à constituer un levier favorable au développement. Quelles leçons peut-on tirer des déséquilibres démographiques significatifs observés en Afrique ? Il s'avère donc essentiel d'approfondir ces réflexions afin d'établir une corrélation pertinente entre l'histoire, la démographie et le développement du continent africain. Dans cette optique, nous mobilisons des données provenant de diverses méthodologies. Celles-ci se subdivisent en trois paradigmes distincts : une analyse approfondie du bilan historiographique, un recours systématique à la chronologie, ainsi qu'une observation non participante. L'analyse découlant de cette enquête repose donc sur trois axes principaux portant sur les déséquilibres démographiques en Afrique : l'esclavage et la traite négrière, ainsi que les sécheresses et les famines.

**Mots clés :** Afrique, Crise, Démographie, Développement, Histoire

**Abstract:** *Africa is often referred to as the continent of the past and the future. It is considered a bygone historical space due to its involvement in tragic stories, including the slave trade, slavery, colonization, and illegal immigration, not to mention periods marked by famines and epidemics. These events have undoubtedly disrupted its demographic balance. On the other hand, it is also considered a continent of the future, because despite these episodes of desolation, Africa stands out for its exceptional agricultural and mining potential. Its young population and its still largely unexploited resources represent a major asset. However, in the face of the recurring human crises that mark its history, it is imperative to examine the capacity of its demography to constitute a lever favourable to development. What lessons can be learned from the significant demographic imbalances observed in Africa? It is therefore essential to deepen these reflections in order to establish a relevant correlation between the history, demography and development of the African continent. With this in mind, we mobilize data from various methodologies. These are subdivided into three distinct paradigms: an in-depth analysis of the historiographical record, a systematic use of chronology, and non-participant observation. The analysis resulting from this investigation is therefore based on three main axes relating to demographic imbalances in Africa: slavery and the slave trade, as well as droughts and famines.*

**Keywords:** *Africa, Crisis, Demography, Development, History*

### **Pour citer cet article**

---

KEITA Fodé Bangaly, 2024, « L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVIe au XXIe siècle », *Revue LES TISONS*, N° 0002, Décembre, p. 159-176.

### **Introduction**

L'Afrique a exercé une influence déterminante dans le parcours historique de l'humanité, depuis les débuts du genre humain jusqu'à l'expansion de l'homme moderne<sup>34</sup>. De nos jours, elle se distingue en tant que continent affichant les taux de natalité les plus élevés<sup>35</sup>,

---

<sup>34</sup>En raison de la découverte des plus vieux ossements humains en Afrique, le continent est qualifié de berceau de l'humanité.

<sup>35</sup>Avec une population de près de 1,308 milliard en 2019, l'Afrique est le deuxième continent le plus peuplé au monde. Elle est dépassée par l'Asie qui compte 4,601 milliards

tout en ayant connu une stagnation démographique prolongée pendant la traite des esclaves et la colonisation. Pour évaluer les proportions de populations ayant habité ce continent, les historiens ont fréquemment recours à la convergence entre les témoignages, les sources écrites et les vestiges précoloniaux (C. Vidrovith, 1982). Néanmoins, cette approche n'a jamais permis d'obtenir des séries continues de données statistiques susceptibles de rendre compte des mouvements démographiques sur le continent à long terme (G. Afrique noire, 1985). C'est pourquoi selon C. Vidrovith, « il a été difficile d'estimer la population africaine noire avant les premiers recensements coloniaux » (C. Vidrovith, 1982).

Malgré les avancées significatives réalisées dans le domaine de la recherche au cours des dernières décennies, l'histoire démographique africaine demeure encore un sujet insuffisamment exploré par les historiens africains. Les rares études existantes sont principalement le fruit du travail d'historiens occidentaux. Or, les données démographiques sont incontournables aux yeux de l'historien, dans la mesure où elles jouent un grand rôle dans des stratégies politiques et économiques étatiques et non étatiques (F. Gendreau et al., 2024). Aussi et surtout, elles permettent de cartographier les plans de développement nationaux et internationaux (G. Duthé et al, 2024). C'est de là que nous trouvons l'intérêt de notre contribution qui vise à questionner les continuités et discontinuités démographiques africaines en lien avec les crises de traite des esclaves, de domination coloniale, de famines et d'épidémies qui ont lieu entre le XVI<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle et que nous nommons dans notre sujet comme des crises.

En effet, face aux crises humaines récurrentes qui ont jalonné son histoire, il convient de s'interroger sur la capacité de la démographie à servir d'instrument propice au développement. Quelles leçons peut-on tirer des déséquilibres démographiques significatifs observés en Afrique du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle ? En quoi les crises liées à la traite, à la colonisation, aux famines qui résultent des sécheresses et aux épidémies contribuent-elles à façonner la structure démographique ?

---

d'habitants. Selon les prévisions de l'ONU, l'évolution démographique africaine sera de 90% à l'horizon 2050. En 2100, les 4 milliards d'habitants seront largement dépassés.

Plusieurs hypothèses convergent vers l'estimation selon laquelle, au XVII<sup>e</sup> siècle, la population africaine aurait atteint environ 100 millions d'individus, ce qui représenterait près de 20 % de la population mondiale (C. Vidrocith, 1982). Toutefois, l'hypothèse d'une stabilité démographique prolongée s'avère peu satisfaisante. Même dans le cadre d'un taux de croissance extrêmement faible, il est raisonnable de considérer que la population africaine aurait dû enregistrer une augmentation significative au fil des siècles (G. Afrique noire, 1985). Il est donc impératif d'examiner ces hypothèses.

À cette fin, nous mobilisons des documents écrits (des ouvrages, des articles) et des archives qui fournissent quelques fois des données statistiques. Notre méthode d'approche est à la fois qualitative et quantitative. L'histoire des plantes cultivées nous offre des renseignements sur l'évolution démographique. Toutefois, il reste à déterminer dans quelle mesure l'introduction du manioc et du maïs par les Portugais aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont entraîné des répercussions démographiques significatives en Afrique.

## **1. Trafics humains**

Les trafics humains englobent des pratiques telles que l'esclavage et la traite des esclaves. Les conséquences démographiques qui en résultent représentent l'un des enjeux les plus discutés dans cette étude. Certains chiffres, notamment ceux avancés par Joseph Ki-Zerbo<sup>36</sup>, appellent à une réévaluation critique. Bien que les chercheurs s'accordent généralement sur le nombre d'individus réduits en esclavage et transportés vers les Amériques et les îles environnantes, des divergences notables existent quant à l'interprétation de ces données. En effet, aux interprétations minimalistes soutenues par certains chercheurs occidentaux s'opposent les thèses maximalistes défendues par des intellectuels africains progressistes.

Selon un consensus largement partagé, la traite transatlantique des esclaves aurait entraîné une diminution significative de la population en Afrique (C. Vidrocith, 1984). Dans le champ historiographique,

---

<sup>36</sup> Historien burkinabè dont les travaux portent sur l'Afrique contemporaine

on distingue clairement les travaux de Ph. Curtin, P. Lovejoy et G. Hogendorn qui illustrent la tendance minimaliste, ainsi que ceux de Joseph E. Inikori et de L. M. Diop qui incarnent la tendance maximaliste. Les débats issus de ces recherches se concentrent autour de trois axes principaux : les chiffres relatifs à l'exportation, le déficit démographique engendré et les effets différenciés observés dans diverses régions.

### ***1.1. Les données relatives aux importations***

Philippe Curtin (1969) propose une estimation basée sur les données d'arrivée sur le continent américain, qu'il soumet à un traitement informatique rigoureux. Il conclut ainsi à une évaluation oscillante entre 9 et 12 millions de déportés. P. Lovejoy, en s'appuyant sur le nombre d'embarquements effectués depuis l'Afrique, obtient des résultats qui coïncident approximativement avec ceux de Curtin : entre 1450 et 1900. On estime alors que 11,7 millions d'individus ont été déportés, avec un taux de mortalité moyen de 13 % durant la traversée (*Journal of African History*, 1982). Cette exploitation esclavagiste ne s'est pas manifestée de manière uniforme.

Au contraire, elle se révèle très inégale selon les siècles. Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'impact démographique est peu perceptible, l'esclave étant perçu comme un « produit » rare, utilisé dans les mines ou considéré comme un bien de luxe dans les foyers domestiques. Entre 1600 et 1700, environ 2 millions de départs sont enregistrés, représentant ainsi 16 % du total des déportations. Cette période coïncide effectivement avec l'émergence d'une économie de plantation où les esclaves deviennent des instruments essentiels de production (la culture de la canne à sucre se déplace du Brésil vers la Jamaïque et la Banane au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, s'étendant ainsi aux Antilles anglaises, (*Journal of African History*, 1982).

Entre 1800 et 1900, le nombre de victimes de l'esclavage est estimé à 3,3 millions, ce qui représente environ 28 % de la population concernée. La culture de la canne à sucre, en déclin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est progressivement remplacée par celle du coton en Amérique. Il est cependant essentiel de souligner que les données

relatives à cette période sont particulièrement ardues à établir, en raison de leur chevauchement avec l'abolition de l'esclavage et l'interdiction de la traite par les puissances dominantes. Néanmoins, un trafic clandestin persiste vigoureusement depuis plusieurs siècles, échappant ainsi à tout contrôle institutionnel. La période culminante de l'esclavage se situe donc entre 1660 et 1840, englobant près de la moitié du total des victimes (*Journal of African History*, 1982).

Cependant, les partisans d'une approche minimaliste affirment que la perte démographique enregistrée par l'Afrique est relativement modeste. Néanmoins, tenter de calculer une moyenne entre la durée et le volume du trafic ne revêt aucune pertinence intrinsèque. Il est crucial d'analyser l'impact microéconomique de la traite négrière. En effet, au cours de deux siècles, le continent a été privé d'environ 10 % de sa population totale. Sans conteste, en l'absence des ravages engendrés par l'esclavage, la population africaine aurait été considérablement plus élevée qu'elle ne l'est actuellement, et la structure démographique globale, notamment en ce qui concerne la répartition par âge, sexe et région, aurait été substantiellement différente (*Journal of African History*, 1982).

### ***1.2. Déficit démographique***

L'exploration de ce sujet se révèle d'une complexité notable. Au-delà des pertes directes en vies humaines résultant du trafic lui-même, il est crucial de prendre en compte les individus décédés dans le cadre de la traite, englobant non seulement ceux qui ont péri dans les baraquements des escales côtières, mais également ceux ayant trouvé la mort lors des déplacements à travers l'arrière-pays, au moment de leur capture, ainsi que durant les razzias et les conflits locaux qui alimentaient le commerce négrier (Gemery et Hogendon, 1979).

L'Afrique de l'Ouest dont les données démographiques sont relativement bien documentées, constitue une référence primordiale pour extrapoler sur la démographie africaine à partir des chiffres des années 1920 (C. Vidrocith, 1984). Cette région du continent aurait abrité environ 21 millions d'habitants vers 1850. À son apogée annuelle vers la fin du XVIIIe siècle, la traite négrière aurait permis l'exportation d'environ 60 000 individus par an (Gemery et



Hogendon, 1979). En considérant les décès survenus avant l'embarquement, il est raisonnable de conclure que la traite a pu diminuer l'accroissement démographique estimé à un maximum de 1 % par an durant cette période. Cette situation a engendré des bouleversements politiques qui ont favorisé l'émergence de mouvements structurels puissants. Il est essentiel de souligner que ces événements se déroulent au cours d'une phase charnière marquée par une explosion démographique en Europe occidentale, ce qui incite à formuler l'hypothèse selon laquelle le pillage associé à la traite négrière pourrait constituer une origine fondamentale du sous-développement en Afrique (J. E. Inikori, 1982).

D'autres chercheurs ont proposé une interprétation maximaliste, à l'image de L. M. Diop, qui effectue une évaluation rétrospective de la population en additionnant simplement le nombre d'absents à la population actuelle, sans tenir compte des conséquences démographiques découlant de leur départ. Son argumentation repose sur l'idée que, selon les données de 1948, il y avait 120 millions d'Africains noirs et que le déficit humain causé par la conquête coloniale s'élevait à environ 70 millions (ONU, 1948). Par conséquent, il estime que la population en 1850 pourrait être chiffrée à 190 millions (L. M. Diop, 1978). En intégrant les 70 millions de victimes liées à la traite transatlantique, c'est-à-dire 15 millions de départs multipliés par un coefficient de cinq pour obtenir le total des victimes associées au phénomène, il arrive à une estimation variante entre 200 et 400 millions pour la population africaine (L. M. Diop, 1978).

Ce raisonnement semble néanmoins dépourvu de fondement historique car il néglige d'analyser les effets corrélatifs de la déportation sur le taux de natalité, conduisant à un chiffre (200 à 400 millions) difficilement défendable au regard des données démographiques du XVI<sup>e</sup> siècle (C. Vidrocith, 1984).

Toutefois, son utilisation judicieuse des récits et témoignages relatifs à l'occupation des terres tend à illustrer que la population ouest-africaine était probablement plus conséquente numériquement que ce qu'en estimaient communément les chercheurs occidentaux (C. Vidrocith, 1984). En multipliant par cinq le nombre supposé des victimes (les chercheurs se situant généralement entre 1 et 3 millions), il s'harmonise avec l'hypothèse

de J. E. Inikori sur l'évolution démographique en Afrique. Selon cette hypothèse, la démographie africaine ne serait pas marquée par un ralentissement ou une stagnation, mais plutôt par des fluctuations cycliques à long terme, en réponse aux interventions liées à la traite négrière et au colonialisme. Ces deux événements ont été accompagnés de phénomènes de rééquilibrage après les bouleversements démographiques qu'ils ont provoqués (C. Vidrocith, 1984).

J. E. Inikori (1982) analyse le phénomène de sous-peuplement en Afrique au XIXe siècle comme étant le résultat d'une conjonction de facteurs multiples et complexes : des conditions écologiques défavorables, la traite atlantique, ainsi que le contexte politique, économique et social engendré par le système esclavagiste (Inikori, 1982). Les douze millions de victimes (y compris ceux qui n'ont pas été embarqués) résultant de l'exploitation esclavagiste en Afrique de l'Ouest, qu'elle soit liée à la traite atlantique ou maghrébine, auraient pu donner lieu à une population atteignant jusqu'à 45 millions d'individus. En l'absence de la déportation de 25 millions d'Africains, toutes traites confondues, le continent aurait naturellement pu compter environ 100 millions d'habitants en 1880 (Inikori, 1982). Ainsi, se dessine avec clarté un déclin démographique manifeste.

La critique que l'on peut émettre à l'égard de ces deux auteurs réside dans leur négligence d'intégrer dans leur analyse les mécanismes habituels de régulation supposés atténuer un surpeuplement relatif par le biais de catastrophes démographiques significatives. En revanche, les minimalistes qui prennent en considération les taux de natalité encore élevés en Afrique, ainsi que la vulnérabilité du système écologique, envisagent le phénomène de la traite comme une forme de régulateur naturel face au risque de surpopulation (C. Vidrocith, 1984). Toutefois, il est légitime d'affirmer qu'une pression démographique accrue aurait pu engendrer des innovations technologiques ou déclencher une révolution agraire.

Cela est particulièrement illustré par l'exemple du Nigéria, où une intensification de la traite ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur un pays aujourd'hui densément peuplé. Il convient néanmoins de souligner que l'accroissement considérable de la population nigériane pourrait être le résultat d'un processus compensatoire à la

suite des pertes humaines. La traite, ayant principalement touché les jeunes hommes, aurait contribué à l'expansion du système polygamique (C. Vidrocith, 1984).

En effet, il convient de noter que la sex-ratio au sein de la population demeurée sur le continent était nettement en faveur des femmes (deux femmes pour un homme), ce qui impliquait une exploitation optimale de la fécondité féminine. De plus, à l'époque de l'extinction de la traite, un nombre significatif d'enfants continuait à naître, illustrant ainsi un décalage entre les structures cognitives et l'évolution des réalités socio-démographiques. Par conséquent, il serait inapproprié d'affirmer que la traite a uniquement entraîné un déficit généralisé au sein de la population africaine. Il est raisonnable de soutenir qu'elle aurait plutôt amplifié les disparités démographiques préexistantes (C. Vidrocith, 1984).

### *1.3. Les effets différentiels*

Les répercussions de la traite des esclaves sont conditionnées par la densité démographique des régions concernées, qu'elles soient caractérisées par un faible peuplement ou une surpopulation (S. Kande et al., 1984). Une étude quantitative a été réalisée en Afrique de l'Ouest afin d'examiner si les zones les plus affectées par la traite disposaient de densités suffisantes pour rendre cette exploitation viable, ou si des mécanismes internes de résistance étaient présents (C. Vidrocith, 1984).

Mais on constate qu'à cette période, la polygamie était une pratique de quelques rares hommes puissants comme les chefs traditionnels. La région en connaissait un déficit et la traite en prélevait aussi. Selon J. Thornton (1981), dans l'éventualité où ce rapport serait établi à 80 hommes pour 1000 esclaves exportés chaque année, il serait impératif de disposer d'une population supérieure à 368 000 individus afin d'assurer une croissance démographique équilibrée (J. Thornton, 1981).

Les populations africaines durant cette période correspondaient-elles à ce schéma ? La question se pose alors quant à la reconstitution des densités qui auraient dû dépasser 11 habitants/km<sup>2</sup> en Guinée, 31 au Ghana, 40 dans la baie de Biafra et 16 en Angola pour

permettre un développement démographique soutenu. Les chiffres avancés étaient rarement atteints (J. Thornton, 1981).

Il est indéniable que dans toutes les régions ayant été soumises à la traite des esclaves, des transformations démographiques notables se sont manifestées. Des données pertinentes existent sur l'Angola, ancien royaume du Congo situé aux abords du port de Luanda, grâce à un recensement portugais effectué entre 1777 et 1778 dans trois zones distinctes. La sex-ratio apparaît favorable aux femmes, avec 65 garçons pour 100 filles parmi les esclaves et 55 adolescents pour 100 adolescentes, tandis que le nombre de femmes en âge de procréer est deux fois plus élevé que celui des hommes (J. Thornton, 1981). Au cours de ces deux années, la croissance démographique ne semble pas avoir subi un effet notable.

Statistiquement, il est observé qu'un enfant naît pour chaque femme tous les trois ans, ce qui correspond à un taux d'accroissement de 25 pour mille. Un tel taux aurait pu potentiellement permettre de doubler la population sur une période de trente ans. En réalité, il naît chaque année 12 000 enfants supplémentaires alors que la traite entraîne la perte de 16 000 individus (J. Thornton, 1981). Il en découle que l'impact négatif de la traite a davantage freiné l'évolution démographique qu'il n'a diminué la population, laquelle répond par une natalité élevée.

## **2. La famine**

Nous nous engageons à examiner la manière dont les connaissances relatives à l'alimentation des populations sahéennes ont été construites durant les périodes de famine, tout en illustrant comment, dans ce cadre, le concept de « faim au Sahel » s'est établi comme une réalité indiscutable. En effet, c'est à la suite de la famine survenue au début des années 1970 que, selon les propos du démographe John Cadwell, le terme « pays sahéens » commence à être employé, en référence – conformément aux normes établies par les Nations Unies au Sénégal, en Mauritanie, en Haute-Volta, au Niger et au Tchad ; il est cependant crucial de souligner que la majorité des habitants de ces nations résident en dehors du Sahel (V. Bonnacase, 2010).

Ce terme désigne également un ensemble d'États africains partageant un dénominateur commun : la faim. De surcroît, il apparaît que cet effet de mise en lumière a eu des répercussions significatives sur le domaine scientifique : alors que la « géographie de la faim » attribuait un rôle marginal au continent africain dans les années 1960, plusieurs publications ont contribué à établir « la faim au Sahel » comme un objet d'étude distinct vers le milieu des années 1970 (V. Bonnecase, 2010). Les premières recherches identifient la sécheresse comme étant la cause principale de la famine qui a frappé le Niger entre 1928 et 1931.

### ***2.1. La sécheresse de 1928-1931***

Selon A. Salifou, l'année 1930 a été marquée par une sécheresse particulièrement sévère. Les jeunes plants de mil ont été ravagés par l'intensité des rayons solaires, et selon A. Salifou (1975), « certains pays durent procéder à jusqu'à sept semis en raison des aléas de la pluviométrie » (A. Salifou, 1975). Cependant, cette hypothèse relative à la sécheresse a rapidement été remise en question par les travaux de F. Fuglestad (1974), qui a affirmé que la pluviométrie n'avait jamais constitué le facteur déterminant de la famine survenue en 1931. Il soutenait que « les données pluviométriques des années précédant 1930 n'avaient jamais été satisfaisantes » (F. Fuglestad, 1974).

Au Niger, trois vagues de crises alimentaires se sont produites durant les années 1920 : celles de 1928, 1929 et 1930. Un constat similaire peut être fait en ce qui concerne les fluctuations des précipitations. En effet, le volume d'eau mesuré en 1929 dans le cercle de Niamey (561 mm) était supérieur à celui enregistré en 1930 (366,1 mm). En revanche, dans le cercle de Tillabery, une inversion a été observée : les précipitations s'élevaient à 374 mm en 1929 contre 572,9 mm en 1930<sup>37</sup>. Ainsi, la sécheresse ne semble pas constituer l'unique cause d'une famine dont l'intensité s'est révélée plus prononcée que lors des années précédentes dans cette région déjà affectée par un déficit pluviométrique chronique.

---

<sup>37</sup> Rapport C592, D : 1931.

## 2.2. *L'invasion des sauterelles*

Au cours des années 1920, alors que les agriculteurs du Niger attendaient le résultat de leurs récoltes, des sauterelles ravagèrent les campagnes, anéantissant tout sur leur passage. Les autorités administratives des cercles consignèrent dans leurs rapports économiques et politiques une documentation approfondie des destructions engendrées par ces invasions<sup>38</sup> (Rapport sol, C591 D : 4). Néanmoins, la famine était-elle inévitable ? La réponse d'un fonctionnaire tel que l'inspecteur des sols apparaît particulièrement nuancée. « Oui, si l'on envisage notre administration comme un simple observateur passif et en exonérant l'administration du cercle de toute responsabilité relative à la pénurie d'approvisionnements (...) »<sup>39</sup>.

Il convient également de prendre en considération des réquisitions abusives atteignant 500 tonnes de mil. « Peut-être faut-il également envisager que l'obligation de s'acquitter d'une part significative des impôts contraignait les populations locales à se déposséder des quelques grains dont elles disposaient »<sup>40</sup>. Cette analyse constitue une manière indirecte d'aborder la question de la responsabilité de l'administration coloniale.

---

<sup>38</sup> Rapport sol, C591 D : 4

<sup>39</sup> Idem

<sup>40</sup> Voir entre autres : C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931 ; C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931.

### *2.3. La responsabilité coloniale*

Dans les conclusions du rapport de l'inspecteur des sols, qui sont largement mises en exergue dans de nombreuses études, il est indéniable que la responsabilité de l'administration coloniale est engagée et semble être étroitement liée, entre autres, à l'imposition du travail forcé, aux politiques fiscales ainsi qu'à l'établissement du service militaire (S. Amed Tohir et al., 1984).

En 1927, le Niger obtient le statut de colonie, avec Niamey désignée comme capitale et siège d'une administration sous la direction d'un Lieutenant-Gouverneur. Le territoire est divisé en dix cercles administratifs, chacun étant placé sous la responsabilité d'un commandant de cercle. La nécessité d'installer des infrastructures adaptées pour soutenir ces nouvelles institutions a conduit à la réquisition de main-d'œuvre parmi la population locale afin de réaliser la construction de bâtiments administratifs, de voies de communication, de prisons et de marchés (S. Amed Tohir et al., 1984).

Le travail forcé, rémunéré à un tarif dérisoire, ne tenait pas compte des saisons agricoles et entraînait un éloignement considérable des champs pour un grand nombre d'individus valides. Cela a engendré d'une part une diminution significative de la production agricole et d'autre part une émigration vers les colonies britanniques par ceux cherchant à échapper au travail forcé, où ni l'indigénat ni le service militaire n'étaient imposés, encore moins le travail obligatoire (S. Amed Tohir et al., 1984).

En ce qui concerne la fiscalité, le système instauré au Niger se révélait être le plus contraignant de l'ancienne AOF. Les impôts se sont multipliés de manière significative. Selon F. Fuglestad (1974), « la capitation a plus que quintuplé, passant de 1,95 F à 7 F entre 1918 et 1929, tandis que les autres taxes fiscales, notamment celles sur le bétail nomade et sédentaire, étaient encore plus oppressantes » (F. Fuglestad, 1974). Cette lourde charge fiscale engendra un phénomène d'émigration qui augmenta les risques de famine en privant l'agriculture d'une partie essentielle de sa main-d'œuvre. D'après A. Salifou (1975), « la perception des impôts constitue la préoccupation primordiale de l'administration » (A. Salifou, 1975).

Le Gouverneur Blacher exprime ainsi : « Je souhaiterais que vous fassiez preuve de moins de tolérance et que vous vous engagiez activement dans la collecte des impôts dus par vos ressortissants » (A. Salifou, 1975). Par ailleurs, il est constaté que « dans d'autres cercles aussi, des dommages ont été causés par les Acridiens. De surcroît, si nous nous contentons d'attendre simplement la prochaine récolte dont l'ampleur reste incertaine, nous risquons de faire face à des créances irrécouvrables importantes » (A. Salifou, 1975).

L'inspecteur des impôts a procédé à une analyse comparative de l'évolution fiscale entre 1928 et 1932. Il apparaît clairement qu'en ce qui concerne les prélèvements affectants tous les agriculteurs et éleveurs, l'année 1931 représente un pic consécutif à une augmentation déjà très rapide et significative (augmentation tripartite sur une période de trois ans) (A. Salifou, 1975). Les conséquences de ces séries de famines n'ont été autres que les décès, les exodes, les spéculations, les épidémies et les diminutions des populations.

En ce qui concerne les décès, il s'avère complexe de déterminer un chiffre exact concernant le nombre total de décès survenus. Néanmoins, les données fournies par les chercheurs soulignent une incidence significative de décès chez les jeunes. À Niamey, l'inspecteur des sols a enregistré 450 décès. Toutefois, selon F. Fuglestad (1974), « les huit cantons de Niamey auraient subi une perte d'au moins un quart de leur population entre 1931 et 1933 » (Fuglestad, 1974). À Saye, on recense 4 270 morts parmi les contribuables, sans inclure les enfants (F. Fuglestad, 1974). À Dosso, le dénombrement fait état de 5 600 décès masculins pour une population initiale de 85 000 individus (F. Fuglestad, 1974).

Certains spécialistes estiment que ce chiffre devrait être multiplié par deux ou trois afin d'illustrer la réalité des décès survenus. Si l'on prend en considération les déclarations des administrateurs coloniaux, Blacher, alors Gouverneur en fonction, ainsi que son successeur Tallier, rapportent que « l'exode aurait concerné 4 500 personnes à Niamey, 5 600 à Dosso et 4 600 à Tillabery » (A. Salifou, 1975). Selon Tallier lui-même : « il y aurait eu 8 864 décès à Niamey, 9 714 à Dosso et 7 859 à Tillabery » (A. Salifou, 1975).



### 3. Les épidémies

Un corps mal nourri est exposé aux maladies et aux épidémies. Ce n'est sans doute pas par hasard que l'ouest nigérien a constitué, au cours de la période 1931-1939, un champ particulièrement fertile pour les épidémies, notamment pour le développement d'une épidémie de méningite cérébro-spinale qui a persisté jusqu'en 1939 (A. Tohir et al. 1984).

En effet, jusqu'en 1933, la situation alimentaire demeurait extrêmement précaire. La diminution de la main d'œuvre, du fait des décès, des exodes, des maladies, ainsi que la diminution de la force de travail, du fait de la faiblesse physique et psychologique des paysans, se répercutèrent sur la production. En 1931, la récolte fut inférieure des 2/3 de la normale et le déficit de la production peut être évalué à 5 500-6 000 tonnes (A. Salifou, 1975).

On peut résumer ainsi les hypothèses d'une lente progression démographique attestée par certains progrès de l'agriculture, notamment par la diversification des cultures dans certaines régions. La lenteur de la progression démographique serait due, quant à elle, aux épidémies dont les effets semblent avoir été, au XIX<sup>ème</sup> siècle, plus graves qu'auparavant, notamment en raison de la mise en contact et du développement des échanges entre les populations (B. Kouadio, 1984). Les épidémies ont précédé l'intrusion européenne mais deviennent plus nombreuses et s'intensifient avec l'extension du commerce des armes et de l'ivoire, avec la fréquentation croissante des grandes pistes.

Le choléra a frappé l'Afrique orientale en 1826-1837, 1842-1862, 1865-1875 et durant la pénétration coloniale. Après 1923, le choléra se replie en Asie méridionale et disparaît d'Afrique pour réapparaître entre 1961 et 1970. Ces épidémies (dont un des grands foyers de diffusion était la Mecque) ont surtout ravagé les côtes du golfe persique et de l'Afrique australe. Les premières grandes épidémies de varioles repérées sont celles de la côte australe (le Cap, 1713-1765). Au 19<sup>e</sup> siècle, les épidémies de variole sont très fortes en Éthiopie.

## Conclusion

La population d'Afrique était estimée à environ 100 millions en 1656 pour une population mondiale de 1 milliard et ces chiffres, proposés par le père jésuite Riccioli au XVII<sup>ème</sup> siècle, corroborent plus ou moins avec les données de la Chine, avec 113 millions d'individus et l'Inde avec 100 millions et l'Afrique aurait représenté alors 20% de la population mondiale. Mais en 1750, l'Afrique ne représente plus que 13% de la population mondiale, et la proportion baisse encore, 10% en 1800, et seulement 9% en 1960 (W. A. Hanche, 1970).

L'hypothèse des démographes est que l'Afrique a connu une très faible progression démographique. Faut-il en conclure à une stabilité de longue durée ? Si on suppose un taux d'accroissement démographique faible de l'ordre de 0,25% sur 500 ans, comme sur les autres continents, la population aurait dû doubler ou même quadrupler. Et un taux de mortalité inférieur à 2,5% du taux de natalité aurait permis le doublement de la population. Il y a donc eu, plus probablement, une évolution cyclique avec sans doute, des pointes d'accroissement jusqu'à 2,5% par an et avec l'intervention d'un certain nombre de crises brutales dues à la vulnérabilité du milieu naturel et à l'intervention de facteurs humains. À cela, s'ajoutent les problèmes épidémiologiques propres aux régions de grandes forêts.

## Références bibliographiques et sources

### 1. Bibliographie

ANDRÉ Salifou, 1975, « Quand l'histoire se répète : la famine de 1931 au Niger », *Environnement africain*, I, 2, p. 25-53.

VIDROCITH Coquéry Catherine, 1985, « Démographie et traite négrière », *Groupe Afrique noire*, cahier n°8, Paris, p. 200.

VIDROCITH Coquéry Catherine, 1985, « Histoire démographique : concept de l'ethnie » Cahier du Groupe, « Afrique noire », *Histoire démographique, concept d'ethnie, recherches diverses*, Tiers-monde-Afrique, n°8, Paris, l'harmattan, p. 200.

FUGLESTAD Finn, 1974, « La grande famine de 1931 dans l'Ouest : réflexions autour d'une catastrophe naturelle », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, p. 18-33.

GENDREAU Francis et al., 2024, *Histoire des recensements de la population en Afrique*, presses de l'Université du Québec, p. 494.

DUTHÉ Géraldine et al., 2024, *promouvoir et confronter les sources statistiques existantes pour répondre aux enjeux démographiques en Afrique subsaharienne*, presses de l'Université du Québec.

INIKORI Joseph, 1982, *Forced migration: Impact of the export trade on african societies*, London.

THORNTON Joe, 1981, *African Demographic History*, Edinburg, p. 691-720.

DIOP Louise Marie, 1978, « 1 », *Bulletin de L'IFAN*, 4, Dakar, p. 718-762.

CURTIN Philippe, 1969, *The Atlantic Slave Trade: A Census*"

HANCHE Williams A., 1970, *Population, migration and urbanisation in Africa*, Columbia.

## 2. Sources

C591 D : 4, Rapport sol, 1931 et sv

C592, d : Rapport, 1931 et sv

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 décembre 1931.

C 592 d2 : Rapport économique d'ensemble du cercle de Tillabéry, 14 février 1931.

C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931.

C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931.

C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931.

C 592 d2 : Rapport économique trimestriel du cercle de Niamey, 1931.

## Table des matières

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO ... OUATTARA Mahama.....	25
La main d'œuvre tchadienne dans la construction du chemin de fer Congo-océan de 1925 à 1934 ... ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, MEY MAHAMAT Mahamat, OUSMAN ABAKAR Goni .....	45
Lire la traduction ou la différence : du paratexte au contenu de Born on a Tuesday et Né un mardi ... AKPAOU Tchasse.....	69
Statut socioéconomique, autonomie reproductive et fécondité des adolescentes déplacées internes au Burkina Faso ... ONADJA Yentéma.....	91
La médiathèque municipale de Ouagadougou, une opportunité de lecture pour la jeunesse ... BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum .....	117
Peuplement gurunsi au Moogo précolonial (XV <sup>e</sup> - fin XIX <sup>e</sup> siècles) : causes, itinéraires, établissement et intégration ... OUÉDRAOGO Wendlarima Hyacinthe, KONSEIBO Windpouiré Isidore .....	133
L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVI <sup>e</sup> au XXI <sup>e</sup> siècle ... KEITA Fodé Bangaly .....	159
Quête de stratégies de résilience des femmes lobi, Birifor et Dagara face au nouveau mode de l'orpillage au sud-ouest du Burkina Faso ... DAH Nonna Anne, SOW Jacqueline, SANON Vincent-Paul, TOE Patrice.....	177
L'agriculture urbaine : un levier multifonctionnel pour le développement des quartiers de la ville de Conakry ... TRAORÉ Maningbè Kaba, DIALLO Sara Baïlo, DIALLO Alpha Issaga Pallé .....	201
La discussion comme mode d'apprentissage du philosophe ... KABORÉ Calixte .....	225

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique ... KONÉ Ibrahim .....	245
Burkina Faso: Les Wayignan et les Koglweogo comme stratégies face au terrorisme ... IDO Kouaman.....	261
Formes et manifestations d'engagement du sujet dans Le Sens d'un combat de Norbert Zongo ... TOLOGO Guillaume Ballebê.....	277
Le développement des sms vers une mondialisation de la langue française. Exemples des sms ivoiriens et français ... KEI Joachim, KOUASSI Roland Kouakou.....	295
Critique de la communication-vérité de Habermas à la lumière de R. Rorty ... AKOUTOU Sefounema, AKODJETIN Euloge Franck .....	307
Solidarité autonomisation et engagement associatif : une analyse à partir du cas des personnes en situation de handicap ... N'DA Roseline Gbocho .....	323
Traumatisme psychique infantile et relation de couple ... ADANSIKOU Kouami, ADZODA Eli-kplim Adzo .....	337
La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique ... OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard.....	357
Les modalités du faire, /devoir/et/pouvoir/dans Yassoi refusa l'orange mûre de Nianga de Charles NOKAN ... ASSOH Dingny Yannick.....	383
Les pouvoirs publics à la face la prolifération de l'habitat spontané au Burkina Faso (1991-2022) ... YAMBRESSINGA Guilga François de Paule .....	403
Communication digitale et développement local : comment rendre la participation plus inclusive à l'ère du numérique ? ... MISSEHOUNGBE Pierre-Paul.....	431
Nietzsche ou la fin de la tyrannie des absolus ... SARÉ Sényi .....	449

Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique ... SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman .....	467
Place de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso: contribution des maraîchers de la commune rurale de Tanghin Dassouri ... GNOUMOU Gaston, HIEN Yorsaon Christophe, FAYAMA Tionyele .....	503
Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société modern ... LOUARI Yendifimba Dieudonné.....	529
Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso ... PARÉ Cyriaque.....	549
Santé sexuelle et reproductive des jeunes hommes au Burkina Faso : caractéristiques et facteurs sociodémographiques associés ... SAWADOGO Nathalie.....	575
Voyages dans l'irréel : Regard croisé des espaces métaphysiques comme objets de narration dans Au Gré du destin de Ansomwin Ignace HIEN et Le Carnaval de la mort de Fidèle ROUAMBA ... BADIÉL Roland.....	603
Performance en mathématiques et perception de compétence des élèves en classe de 4 <sup>ème</sup> au Burkina Faso: étude de deux cas illustratifs dans la ville de Koudougou ... SAWADOGO Mahamady Lèga, YOUGBARE Sébastien, BADOLO Leopold Bawala.....	619
Impact des troubles du langage sur le bien-être psychologique et l'intégration sociale des adolescents: Analyse des facteurs de vulnérabilité ... RAMDE Koudraogo Aimé, YOUGBARE Sébastien.....	639
Quand la femme est discourtoise ... OUATTARA Maténé.....	675